

Sciences économiques

4 heures/semaine

L'option de sciences économiques est scindée en deux grands modules : la macro-économie et la micro-économie.

En macro-économie, nous abordons des thèmes comme la croissance, la monnaie (l'inflation, la création de la monnaie...) et les systèmes économiques. Nous découvrons les liens entre ces différents thèmes et leurs impacts au niveau national et international.

En micro-économie, nous abordons les effets des décisions sur les ménages et les entreprises en analysant les marchés tels que ceux des biens de production, du travail et du capital. Nous voyons, par exemple, en quoi consistent les économies d'échelle, comment se calculent les cours de change...

L'économie ne peut pas être dissociée du droit. Ainsi, différents chapitres concernent le droit privé (la responsabilité civile, le contrat ...), le droit public (l'Etat fédéral belge), le droit social (le contrat du travail) et le droit fiscal (utilisation de nos impôts et calcul d'une fiche de paie). Les organismes qui régissent le droit international sont également abordés durant ces deux dernières années.

La liste des chapitres n'est pas exhaustive. Selon l'actualité, d'autres thèmes économiques peuvent être insérés.